

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : RECI-CORT SOLUTION AURICULAIRE EN GOUTTES POUR CHIENS ET CHATS, Solution auriculaire en gouttes

Titulaire : LE VET

Composition : Acide salicylique 17,66 mg - Excipient QSP 1 g; Triamcinolone (sous forme d'acétonide) 1,60 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4972282 8/2016

Date de décision : 18/01/2017